

Les chercheurs ont 10 questions Valérie Pécresse répond

#science&société

Le XXI^e siècle nous confronte à de plus en plus à des questions liées à la biologie (PMA, OGM, intrants dans l'agriculture...) et ce alors qu'écrans et autres dispositifs numériques nous coupent de plus en plus de la nature. **Comment apprendre à nos concitoyens à observer le monde naturel qui les entoure, à s'appuyer sur les faits observés pour devenir plus résilients aux "faits alternatifs" ?** Plus généralement, comment réintroduire la culture scientifique et la rationalité dans notre société, en faire les prérequis indispensables pour forger les principes éthiques qui fournissent des orientations pour la conduite humaine, individuelle et collective ?



Bruno David, naturaliste
Président du Muséum d'histoire naturelle

La réponse de Valérie Pécresse

La science forge les outils pour observer et comprendre notre planète et ses écosystèmes naturels ou humains. Elle est la garante des faits et de leur rationalité. La science a des méthodes éprouvées de vérification et de confrontation des données à la réalité. La science, et en particulier les sciences de l'observation, procurent les clés de lecture du monde dans lequel nous évoluons. Cependant les systèmes naturels, le vivant, sont des systèmes complexes qui impliquent une vision intégrative des savoirs scientifiques. La biologie c'est aussi des maths, de la chimie, de la physique, de l'éthique... ce qui doit nous pousser à renforcer la dimension intégrative de la connaissance dans l'éducation initiale mais aussi celle tout au long de la vie. Alors, oui nous devons à tout prix renforcer cette culture scientifique de la complexité pour tous les citoyens en n'oubliant surtout pas les politiques !

#intégrité

Quelle place allez-vous accorder à la défense de l'intégrité scientifique dans votre quinquennat ? Plus largement, **comment allez-vous tenir compte de la "bonne" science dans l'élaboration des politiques** (science based policy) que vous allez mettre en place ?



Pierre Corvol, médecin
Ancien président de l'Académie des sciences

La réponse de Valérie Pécresse

La connaissance et la recherche sont les forces vives de l'innovation et de la culture d'un pays. Elles sont essentielles aux multiples transitions, sociales, économiques et environnementales qui touchent aujourd'hui la France. La science est par essence ouverte depuis des décennies. La « bonne science », c'est celle avalisée par les pairs. C'est par une remise en cause permanente, comme le montrent par exemple les travaux du GIEC, qu'elle est à même de distinguer les faits avérés, de faits alternatifs non vérifiés. C'est par cette approche qu'elle donne les outils au citoyen, au politique, à l'industriel pour prendre des décisions éclairées. En France, les organismes de recherche nationaux, les universités, les différents instituts de sages incarnent et mettent en œuvre la recherche. Ils font la recherche et en garantissent une vision prospective qu'elle soit fondamentale ou appliquée. Malgré le rôle de plus en plus prépondérant de la science et de la technologie dans les choix stratégiques du pays, la communauté scientifique n'est toujours pas suffisamment impliquée, en tant que partie prenante, dans l'élaboration, par exemple, des politiques internationales et de la diplomatie. La recherche et l'innovation sont transverses à tous les ministères mais elles seront incarnées par deux ministères clés et une coordination stratégique : un ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur et un ministère de l'innovation et de l'industrie. Pour moi, la recherche est une mission souveraine de la République.

#financement

Si vous êtes élus, qu'en sera-t-il des moyens donnés pour la recherche publique ? Les moyens récurrents des laboratoires seront-ils augmentés afin de diminuer la part de financement sur

projets qui consomment une part importante du temps et de l'énergie des chercheurs pour des résultats souvent démotivants ?



Isabelle Michaud-Soret,
biochimiste
Directrice de recherche au CNRS

La réponse de Valérie Pécresse

La France paie le prix d'un manque d'investissement, d'une absence de ligne directrice de l'Etat, d'un éparpillement des crédits dans la recherche et d'un manque de coordination entre la recherche publique et la recherche privée. Le nombre trop important d'appels à projet, d'agences et organes de financement entraîne un éparpillement des initiatives et une absence de stratégie globale, simple et lisible. Dès lors, les financements se retrouvent saupoudrés dans des projets divers, ce qui, je vous l'accorde, entraîne la perte de temps précieux pour les chercheurs. Je vais changer cela. Procurer les moyens à la recherche fondamentale et à l'innovation est une mission essentielle de l'Etat. Alors oui, il faut augmenter significativement le financement dit "de base" de la recherche. Il faut aussi par ailleurs garder des mécanismes compétitifs pour financer la recherche à des niveaux conséquents. L'ANR doit se consacrer essentiellement au financement de projets dits blancs qui permettent aux meilleurs de prendre des risques en recherche.

#doctorat

Les jeunes chercheurs en doctorat sont la force vive de la recherche française. Pourtant, nombre d'entre eux travaillent sans contrat ni rémunération. Cette situation est source de précarité et impacte la reconnaissance du caractère professionnel du doctorat. **Vous Présidente, vous engagez-vous à proposer un contrat de travail à tous les jeunes chercheurs préparant un doctorat en France**, quelle que soit la spécialité, d'une durée minimale de trois ans, garantissant une rémunération mensuelle supérieure au Smic ainsi que des droits sociaux ?



Adèle Combes, PhD en neurosciences

Auteure de "Comment l'université broie les jeunes chercheurs"
(Ed. Autrement)

La réponse de Valérie Pécresse

Bien évidemment, un doctorant doit avoir un contrat de travail. Cela signifie que tout doctorant ait un financement sous la forme d'une bourse de thèse. Il est de la responsabilité des universités et des écoles doctorales que cela soit le cas.

#shanghai

Le privilège des grandes écoles et l'effritement continu du budget par tête d'étudiant fait globalement des universités les parents pauvres de l'enseignement supérieur. De plus, le modèle d'évaluation peine à reconnaître la qualité de nombre d'établissements peu visibles en matière de recherche, mais qui remplissent des fonctions majeures : formation et intégration des jeunes, accès à l'emploi, innovation... Quelles solutions proposez-vous pour mieux les accompagner sans nuire à l'effort de recherche des plus performants ?



Catherine Paradeise, sociologue

Professeur émérite à l'Université Paris Est-Marne-la-Vallée

La réponse de Valérie Pécresse

Grâce à la loi LRU du 10 août 2007, la gouvernance des universités françaises a profondément évolué (autonomie budgétaire, gestion autonome des ressources humaines, renforcement des conseils centraux, ouverture des conseils d'administration à des personnalités non-issues du monde universitaire). Ce mouvement n'ayant pas été poursuivi, la France est aujourd'hui en retard en matière d'autonomie des universités. Il s'agit donc d'engager la deuxième étape de

l'autonomie des universités pour renforcer la qualité de nos enseignements et renforcer notre recherche sur la scène internationale.

#attractivité

La crise que nous traversons plaide pour une recherche forte et dynamique en France. Or **j'ai personnellement formé de trop nombreux chercheurs et doctorants qui sont allés ensuite exercer leur métier à l'étranger**. Comment allez-vous rendre les carrières plus attractives, en particulier pour les jeunes ?



Karine Lacombe, infectiologue
Cheffe de service Hôpital Saint-Antoine (Paris)

La réponse de Valérie Pécresse

Nous avons en France de nombreux chercheurs mondialement reconnus dans divers domaines. Cependant, face à l'absence de soutien et de reconnaissance de leur travail et de moyens pour le réaliser, nos chercheurs préfèrent souvent s'exiler à l'étranger où ils peuvent bénéficier de financements conséquents et sont reconnus pour la qualité de leurs travaux. Cela n'est pas acceptable. Nous devons être capable de garder ces talents et rappeler ceux qui sont partis. Je mettrai en place des financements compétitifs et conséquents pour cela et je donnerai aux différents acteurs de la recherche et à l'ANR la responsabilité de mettre en place un système rapide et efficace pour ne pas perdre ceux qui font le cœur d'une recherche et d'une innovation ambitieuse.

#CIR

Pour moi, c'est vraiment simple : si vous êtes élue, supprimez-vous le Crédit impôt recherche ? Si oui, comment répartissez-vous la manne ? Sinon, quelle part du budget des universités ne doit-il pas dépasser ?



Christelle Rabier, historienne

Maîtresse de conférence (EHESS)

La réponse de Valérie Pécresse

Je suis très attachée au crédit impôt recherche qui a contribué à soutenir l'effort de recherche français et que les entreprises plébiscitent. Nous devons naturellement être toujours attentifs à l'évaluation factuelle et objective de toutes les dépenses fiscales. Et ces dépenses doivent soutenir la politique publique envisagée. En l'occurrence, il serait souhaitable de trouver un moyen pour que le CIR puisse inciter à la création de laboratoires communs industrie-recherche publique. Il financerait ainsi indirectement, via les entreprises, les chercheurs et chercheuses des organismes de recherche ou des universités qui s'engagent dans ce partenariat.

#parité

L'âge auquel on candidate aux postes de chercheur et enseignant-chercheur tourne autour de 33-35 ans et les candidatures se font dans une compétition forte voire extrême. Comment donner autant de chances aux femmes qu'aux hommes dans ce contexte?



Eric Perez, Physicien

Chercheur à l'Ecole normale supérieure de Paris

La réponse de Valérie Pécresse

C'est un fait : le secteur de la recherche est marqué par de fortes inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès à certaines disciplines, à certaines responsabilités et à certaines formes de financement. Les sénateurs Les Républicains avaient notamment porté une attention particulière à cette problématique lors du vote de la LPR, en assortissant notamment les nouveaux contrats doctoraux et post-doctoraux d'une possibilité de prolongation en cas de

congé maternité. Je veillerai à ce que, comme pour tous les autres métiers, il n'y ait aucune inégalité homme-femme.

#précarité

Alors que toutes les sociétés savantes pointent depuis de nombreuses années la nécessité d'emplois pérennes dans la recherche, la Loi de programmation de la recherche a au contraire introduit de nouvelles formes d'emplois précaires. Pensez-vous persister dans cette approche ?



Yann Coadou, Physicien

Centre de Physique des Particules de Marseille

La réponse de Valérie Pécresse

La loi de programmation de la recherche a effectivement mis en place une nouvelle voie de recrutement pour les jeunes scientifiques. Sur ce point, il est important d'offrir un cadre souple et réactif aux jeunes talents tentés par les propositions étrangères, tout en étant bien conscient des craintes que cela peut engendrer au sein de la communauté scientifique.

#gouvernement

La recherche n'a pas eu "son" ministère depuis Roger-Gérard Schwartzberg en 2002. Vingt ans après que la Chine a tout misé sur ses chercheurs avec les résultats que l'on sait, allez-vous créer un vrai ministère de la recherche de plein exercice sans essayer de la diluer dans l'enseignement supérieur ou l'industrie ?



Bruno Canard, virologue

Directeur de recherche au CNRS

La réponse de Valérie Pécresse

Nous ne sommes pas la Chine où l'organisation gouvernementale est tout à fait différente et spécifique. Nous avons réussi grâce à la loi LRU et au grand emprunt à rendre visibles de grands pôles universitaires de recherche. La majorité des chercheurs du CNRS sont dans des unités mixtes de recherche avec des enseignants-chercheurs sur des sites universitaires. La recherche et l'innovation sont transverses à tous les ministères, pas seulement à l'industrie. Elles seront incarnées par deux ministères clés et une coordination stratégique au niveau de la présidence de la République.

#évaluation

Les chercheurs sont déjà parmi les professions les plus évaluées, que ce soit par leurs pairs (CNU) ou par des structures comme le Hcéres, qui connaît une récente dérive bureaucratique. Comment envisagez-vous l'évolution de ces structures et plus largement, comment allez-vous vous assurer que le temps des chercheurs soit dévolu à la science et non à remplir des dossiers ?



Clémentine Gozlan, sociologue

Maîtresse de conférence

à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines

La réponse de Valérie Pécresse

De manière générale, les conditions d'exercice du travail de chercheur sont de plus en plus dégradées par l'accroissement des tâches administratives au détriment du travail de recherche. La créativité et la liberté sont entravées par la bureaucratie : la multiplication de diverses procédures réglementaires et d'évaluation, la multiplication des guichets de financement et des acteurs ainsi que le manque de coordination et de stratégie sont des boulets aux pieds de nos chercheurs. Une simplification s'impose, je m'engage à la mettre en œuvre efficacement et sans délai.
